



**RIUESS - XIIIème Rencontres**

ANGERS - France

5 au 7 juin 2013

**Penser et faire l'ESS aujourd'hui.  
Valeurs, Statuts, Projets ?**

[www.riuess.org](http://www.riuess.org)

<http://riuess2013.sciencesconf.org>

**Economie sociale et solidaire et territoires : quelles spécificités ?**

**Etude de cas sur les zones d'emploi du Languedoc-Roussillon**

Etude réalisée en partenariat entre ART-Dev UMR 5281, la Chambre régionale de l'économie sociale Languedoc-Roussillon (Cres LR) et Atout-Métiers LR

**Cyrille Ferraton** (ART-Dev UMR 5281 – Montpellier 3)

**Delphine Vallade** (ART-Dev UMR 5281– Montpellier 3)

## Introduction

La présente étude a pour objet de rendre compte des principales caractéristiques de l'économie sociale et solidaire (ESS)<sup>1</sup> au prisme des territoires qui composent le Languedoc-Roussillon. Elle repose sur les deux caractéristiques suivantes :

- Pour réaliser l'analyse territoriale, le découpage retenu a été celui des Zones d'Emploi (ZE) qui permet d'assurer une couverture quasi complète du Languedoc-Roussillon<sup>2</sup>.

- Le découpage en ZE répondant à une logique de nature socio-économique, les analyses qui en seront tirées devraient permettre d'appréhender de manière plus objective les caractéristiques de l'ESS que les études reposant sur des découpages d'ordre administratif. En conséquence, ces analyses devraient aussi permettre de mieux comprendre les logiques et modalités de fonctionnement de cette forme d'économie.

De fait, une ZE est définie comme un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Ce découpage constitue donc la partition idéale pour produire des diagnostics territoriaux et réaliser des études locales sur le marché du travail. Suite à une préconisation du Cnis<sup>3</sup>, les ZE ont été actualisées en 2010, de manière à tenir compte de l'évolution des facteurs présidant aux migrations domicile-travail. La présente étude repose sur ce découpage actualisé, en vertu duquel la région Languedoc-Roussillon a été divisée en seize ZE :

<b>Nom de la Zone d'Emploi</b>	<b>Nombre de communes composant la ZE</b>
Carcassonne	113
Limoux	149
Narbonne	105

<sup>1</sup> L'économie sociale et solidaire correspond dans ce texte aux entreprises de droit privé reposant sur des formes de propriété collective et donnant la primauté au projet sur le capital, soit les coopératives, les mutuelles, les associations et les fondations.

<sup>2</sup> Quelques communes de notre région relèvent des Zones d'Emploi (ZE), d'une part, d'Avignon, d'autre part, de Toulouse, agglomérations extérieures au Languedoc-Roussillon. L'impact de cette non coïncidence intégrale entre le périmètre régional et celui obtenu en agrégeant les seize ZE de notre région est néanmoins minime : ces dernières rassemblent 2 469 331 des 2 581 718 habitants que compte le Languedoc-Roussillon, soit 96 % du total (Source : Insee, RP 2008). S'agissant des effectifs de l'économie sociale, les seize ZE regroupent 79 094 ETP sur 80 926 ETP en Languedoc-Roussillon, soit 98 % du total (Source : Insee, Clap 2009).

<sup>3</sup> Conseil national de l'information statistique.

Alès	90
Bagnols-sur-Cèze	48
Nîmes	104
Agde - Pézenas	25
Béziers	127
Clermont l'Hérault - Lodève	64
Ganges	84
Montpellier	123
Sète	9
Lozère	185
Céret	40
Perpignan	86
Prades	100

*Tableau n° 1*

Dans le cadre de la réalisation de cette étude, Atout-Métiers LR, a produit, au moyen d'une méthodologie qui lui est propre, une caractérisation socio-économique de ces Zones d'Emploi. Cette analyse a notamment le mérite de mettre en lumière la diversité de l'ensemble régional. Une synthèse en est donnée dans la première partie de la présente étude. Cette synthèse est complétée par la présentation des résultats d'une analyse statistique effectuée sur quelques indicateurs socioéconomiques nous étant apparus susceptibles, tout au moins potentiellement, de déterminer certaines caractéristiques de l'ESS à l'échelle territoriale. Il en résulte, au regard de ces indicateurs, une typologie des seize ZE du Languedoc-Roussillon.

La deuxième partie présente les résultats d'une analyse statistique analogue à la précédente, mais effectuée cette fois, toujours pour les ZE du Languedoc-Roussillon, sur des variables caractéristiques de l'ESS, analyse dont il est ressorti une nouvelle typologie de ces zones.

Enfin, dans la dernière partie, nous nous sommes efforcés de rendre compte des facteurs pouvant expliquer les caractéristiques de l'ESS à l'échelle des ZE, notamment par la mise en regard des résultats issus des deux analyses statistiques précédentes.

Les liens entre les territoires et l'ESS sont fréquemment soulignés, tant dans la littérature spécialisée que dans les discours des principaux acteurs appartenant à ce champ économique. Deux orientations peuvent être distinguées : la première se centre sur les apports

de l'ESS au développement local [Demoustier D. (2006), Artis A., Demoustier D., Puissant E. (2011)], alors que la seconde s'intéresse aux influences des territoires sur l'ESS [Demoustier D., Richez-Battesti N. (2010)].

Concernant la première orientation, probablement la plus explorée, les contributions de l'ESS au développement local sont régulièrement mises en avant depuis l'entrée en crise, surtout au cours des années 1980, du modèle « fordiste » de structuration sectoriel et vertical de l'ESS. Ce mouvement s'opère au profit de la valorisation d'un modèle davantage centré sur les priorités locales, où l'ESS privilégie les relations de proximité, lesquelles peuvent d'ailleurs tendre à prendre le pas sur l'engagement idéologique [Demoustier D., Richez-Battesti N. (2010)].

A partir des résultats du programme de recherche « L'économie sociale et solidaire en région », mis en place en 2001 par le secrétariat d'Etat à l'économie solidaire, Danièle Demoustier, par exemple, identifie six grands apports de l'ESS au développement local [Demoustier D. (2006), p. 123-130] :

- la mobilisation d'acteurs sociaux autour d'un entrepreneuriat collectif, qui conduit à accroître le capital social du territoire ;
- la construction collective de besoins ;
- la valorisation du patrimoine local, qui permet de revisiter la mémoire locale ;
- le drainage de l'épargne locale, qui conduit à redéfinir les rôles des banques coopératives ;
- la création de nouveaux services à la personne et à la collectivité ;
- la création de nouveaux emplois et la dynamisation du marché du travail local.

Plus spécifiquement, le rôle que joue l'ESS dans certains territoires « marginalisés » est aujourd'hui bien documenté, notamment grâce aux études réalisées par l'Insee et les Observatoires portés par les Cres et le Conseil National des Cres. Dans ces territoires, l'ESS peut ainsi représenter plus de 20 % de l'emploi. Identiquement, la littérature spécialisée insiste sur le fait que cette forme d'économie se développe fréquemment pour répondre à des besoins que les autres organisations économiques, publiques et privées lucratives, négligent

ou n'ont pas su prendre en compte [Defourny J., Favreau L., Laville J.-L., (1998), p. 34)<sup>4</sup>. Dans cette dernière perspective, l'implantation de l'ESS dans les territoires « dévitalisés » vient combler un « vide institutionnel », même si son rôle en matière de réduction des inégalités territoriales est parfois questionné [voir notamment l'exemple des finances solidaires, Glémain P., Bioteau E., Artis A., (2010)].

Mais le lien entre l'ESS et les territoires peut également être envisagé en sens inverse. Les territoires ne sont pas en effet de simples réceptacles, ils peuvent aussi, de par leur histoire et leur configuration présente, influencer sur l'ESS.

C'est dans le prolongement de ces réflexions que se situe la présente étude sur les caractéristiques de l'ESS au prisme des territoires composant le Languedoc-Roussillon :

- Les configurations socio-économiques de ces différents territoires sont-elles corrélées avec les caractéristiques de l'ESS qui y est implantée ?

- Peut-on ainsi identifier, au-delà des territoires « marginalisés » où l'ESS est très présente et contribue ainsi fortement au développement local, une structuration de l'ESS différenciée suivant son territoire d'implantation ?

## **I- Le territoire vu comme un système socioéconomique local**

### Les équilibres sectoriels de l'emploi

Les registres à partir desquels on peut juger de l'hétérogénéité de la région Languedoc-Roussillon sont multiples. Ils peuvent être d'ordre géographique (zones littorales, moyens pays, zones de montagne), culturel, économique ou social. On peut également faire l'hypothèse que toutes ces dimensions entrent en résonance les unes avec les autres et *font système*. Cela dessine des configurations territoriales très différenciées, qui conditionnent le fonctionnement du marché du travail ou la relation formation-emploi. Il s'agit là du parti pris analytique adopté par Atout-Métiers LR pour conduire ses analyses territoriales [Atout-Métiers LR (2007)].

---

<sup>4</sup> Notre propos n'est pas ici d'affirmer que l'ESS se développe pour remédier à l'incapacité des organisations publiques et privées lucratives de prendre en charge certains besoins, ni qu'elle se développe dans des situations de crise. Dans le premier cas, on néglige la spécificité de l'ESS, assimilée à un « secteur » par défaut dépendant des autres « secteurs » de l'économie. Dans le second cas, on oublie que l'ESS existait avant la crise [voir notamment Dacheux E., Laville J.-L. (2003), p. 14].

Cette grille de lecture systémique peut également être convoquée pour apprécier les contextes territoriaux dans lesquels se déploie l'ESS. Celle-ci résulte certes de volontés exprimées par des acteurs, mais elle peut être aussi le produit ou la réponse propre à des fonctionnements territoriaux singuliers.

Schématiquement, c'est la structure économique locale qui apparaît la plus discriminante d'un territoire à l'autre. Celle-ci, par son orientation, la taille des entreprises, la structure des qualifications et des métiers, les conditions d'emploi, a des effets sur le marché du travail (plus ou moins saisonnier, avec des métiers et des qualifications de plus ou moins hauts niveaux...) et les conditions de vie des populations du territoire (revenu, précarité, niveau socioculturel).

Le tableau ci-dessous propose une vision des équilibres sectoriels locaux de la région Languedoc-Roussillon :

Emploi salarié par grand secteur en 2010								
Zones d'emploi (définition 2010)		Agriculture**	Echanges	Industrie et services aux entreprises	Tourisme	Sanitaire et social	activités résidentielles	TOTAL
59	Avignon - partition LR	9,9%	10,0%	25,2%	4,9%	6,5%	43,5%	16474
61	Toulouse - partition LR	12,7%	11,4%	21,8%	3,3%	11,5%	39,3%	8 608
9101	Carcassonne	7,2%	7,8%	10,9%	5,6%	18,6%	49,9%	37907
9102	Limoux	16,7%	5,8%	14,3%	3,8%	20,3%	39,1%	10 529
9103	Narbonne	9,5%	11,9%	13,6%	6,4%	14,2%	44,3%	41921
9104	Alès	3,2%	7,5%	18,7%	4,0%	19,8%	46,8%	34 796
9105	Bagnols-sur-Cèze	6,5%	5,7%	38,5%	2,4%	11,5%	35,4%	22006
9106	Nîmes	4,2%	9,2%	16,6%	5,0%	15,0%	50,0%	108 104
9107	Agde - Pézenas	9,4%	8,1%	11,5%	7,8%	12,2%	51,0%	19631
9108	Béziers	7,9%	9,7%	14,1%	5,1%	17,5%	45,6%	59 790
9109	Clermont-l'Hérault - Lodève	11,2%	7,5%	13,8%	4,4%	16,4%	46,7%	11017
9110	Ganges	10,4%	4,1%	12,0%	3,2%	23,7%	46,6%	10 249
9111	Montpellier	1,6%	8,8%	19,2%	5,9%	12,7%	51,8%	236057
9112	Sète	5,7%	11,3%	13,7%	6,4%	16,9%	46,0%	24 609
9113	Lozère	14,0%	6,1%	10,5%	3,9%	25,4%	40,1%	28148
9114	Céret	5,7%	8,6%	13,1%	9,9%	17,7%	44,9%	16 017
9115	Perpignan	4,9%	11,2%	14,2%	5,7%	13,8%	50,1%	99728
9116	Prades	8,6%	10,0%	6,8%	10,9%	22,9%	40,8%	11 393
<b>LANGUEDOC - ROUSSILLON</b>		<b>5,4%</b>	<b>9,1%</b>	<b>16,6%</b>	<b>5,5%</b>	<b>15,1%</b>	<b>48,2%</b>	<b>100%</b>
		<b>43 136</b>	<b>72 555</b>	<b>132 471</b>	<b>44 220</b>	<b>120 399</b>	<b>384 204</b>	<b>796 985</b>

Sources : INSEE - CLAP - salariés au 31/12/2009 - traitement OREF

(\*\*) Source : INSEE - RP 2008 - salariés et non salariés - traitement OREF

Tableau n° 2<sup>5</sup>

Ces éléments permettent de dégager les spécificités économiques propres à chaque ZE, mesurées à travers la structure sectorielle de l'emploi :

<sup>5</sup> Le grand secteur des « Echanges » correspond à l'agrégation des secteurs du transport, de l'entreposage ainsi que du commerce du gros. Le grand secteur des « Activités résidentielles » correspond aux activités mises en œuvre localement pour la production de biens ou de services visant la satisfaction des personnes résidant dans la zone (commerce, administration publique, enseignement, santé, action sociale, etc.).

### Approche des spécificités sectorielles des zones d'emploi

Zones d'emploi (définition 2010)	Agriculture	Echanges	Industrie et services aux entreprises	Tourisme	Sanitaire et social	activités résidentielles	Total
59 Avignon - partition LR	182	110	152	89	43	90	16 474
61 Toulouse - partition LR	234	125	131	60	76	81	8 608
9101 Carcassonne	133	86	66	100	123	103	37 907
9102 Limoux	308	64	86	69	134	81	10 529
9103 Narbonne	176	131	82	116	94	92	41 921
9104 Alès	59	83	112	72	131	97	34 796
9105 Bagnols-sur-Cèze	120	63	232	43	76	73	22 006
9106 Nîmes	77	101	100	90	99	104	108 104
9107 Agde - Pézenas	174	89	69	140	81	106	19 631
9108 Béziers	147	107	85	91	116	95	59 790
9109 Clermont-l'Hérault - Lodève	207	82	83	80	108	97	11 017
9110 Ganges	192	46	72	59	157	97	10 249
9111 Montpellier	30	96	115	107	84	108	236 057
9112 Sète	105	124	83	116	112	95	24 609
9113 Lozère	259	67	63	70	168	83	28 148
9114 Céret	105	95	79	179	117	93	16 017
9115 Perpignan	91	124	86	103	91	104	99 728
9116 Prades	158	110	41	197	152	85	11 393
<b>total LR</b>	100	100	100	100	100	100	796 985

D'après INSEE - CLAP - salariés au 31/12/2009 - traitement OREF

Lecture : Avec un coefficient de 133 le secteur Agriculture apparaît particulièrement développé sur la zone d'emploi de Carcassonne : le poids de l'agriculture dans l'emploi local est 1,33 fois plus élevé que ce que l'on constate au niveau régional.

#### Tableau n° 3

Les données contenues dans ces deux tableaux permettent d'établir les constats suivants :

- Les zones de la façade littorale de la région, Agde - Pézenas, Sète, Céret sont, après la zone de montagne de Prades, celles où la vocation touristique de l'économie est la plus affirmée.

- Les zones gardoises d'Alès, Bagnols-sur-Cèze, ou sous influence de la ville centre d'Avignon, apparaissent, avec celle de Montpellier, comme les plus industrielles de la région.

- La vocation agricole est très largement diffusée sur les territoires de la région, à l'exception des grands centres urbains que sont Montpellier, Nîmes ou Perpignan.

- Quant aux activités sanitaires et sociales, elles sont très présentes dans les zones de moyens pays (Carcassonne, Limoux, Alès, Ganges) ou de montagne (Prades, Lozère).

#### Des configurations socioéconomiques variées

L'analyse statistique permet de confirmer et d'affiner cette caractérisation des ZE du Languedoc-Roussillon<sup>6</sup>. Cette analyse repose sur dix indicateurs, présentés dans le tableau n° 4, qui nous ont semblé particulièrement déterminants :

- d'une part, pour rendre compte de la réalité socioéconomique des territoires ;
- d'autre part, en ce qu'ils nous sont apparus susceptibles d'avoir un impact sur l'ESS à l'échelle de ces mêmes territoires, que ce soit quant à son poids, sa composition ou en termes de caractéristiques de l'emploi.

<b>Indicateurs</b>	<b>Sources</b>
1- Population totale 2008	Insee, RP 2008
2- Densité de la population 2008	Insee, RP 2008
3- Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2008	Insee, RP 1999 et 2008
4- Taux de chômage au 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011	Insee, enquête emploi
5- Part des chômeurs de longue durée en 2010	Pôle emploi, Dares, Statistiques du marché du travail
6- Taux d'inactivité en 2008	Insee, RP 2008
7- Taux de précarité sociale en 2008 (Part des allocataires CAF à bas revenu)	Direccte, Corinthe - Traitement Atout-Métiers LR
8- Composition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne référente en 2008	Insee, RP 2008
9- Répartition de la population par tranche d'âge en 2008	Insee, RP 2008
10- Répartition des emplois par grand secteur en 2010	Insee, RP au lieu de travail, redressement à partir de Insee Clap 2009 - Traitement Atout-Métiers LR

*Tableau n° 4*

Ces dix indicateurs ont été regroupés en cinq registres :

- Démographie : indicateurs n° 1, 2, 3.
- Chômage et précarité : indicateurs n° 4, 5, 6, 7.
- Répartition des ménages par catégorie socioprofessionnelle : indicateur n° 8.
- Répartition de la population selon l'âge : indicateur n° 9.
- Poids des grands secteurs d'activité en termes d'emploi : indicateur n° 10.

<sup>6</sup> Cette analyse statistique a été effectuée au moyen du logiciel de traitement des données Spad.



Sur les données relatives à ces différents registres, des Analyses en Composantes Principales (ACP) ont été effectuées, permettant d'établir, au regard de chacun des cinq éléments d'appréciation ainsi distingués, une typologie des seize ZE de la région.

Une fois ces cinq ACP réalisées, leurs résultats, prenant la forme de variables qualitatives, ont fait l'objet d'une Analyse des Correspondances Multiples (ACM), laquelle a permis d'établir une nouvelle typologie des ZE regroupant celles qui présentent les plus fortes ressemblances, au regard, cette fois, de l'ensemble des indicateurs de caractérisation socioéconomique pris dans leur globalité. Il en ressort les enseignements suivants :

- Les seize ZE se répartissent en trois groupes composés comme suit :

<b>Groupe A</b>	<b>Groupe B</b>	<b>Groupe C</b>
- Perpignan	- Agde - Pézenas	- Limoux
- Nîmes	- Narbonne	- Ganges
- Montpellier	- Béziers	- Prades
- Alès	- Sète	- Céret
- Carcassonne	- Clermont l'Hérault	- Lozère
- Bagnols-sur-Cèze	Lodève	

Quatre des cinq registres d'indicateurs précédemment mentionnés se sont avérés déterminants dans l'élaboration de cette typologie, à savoir, dans l'ordre décroissant :

- Le poids des grands secteurs d'activité, qui, conformément à l'analyse d'Atout-Métiers LR, apparaissent ainsi jouer un rôle majeur et, à bien des égards, moteur, au sens où il conditionne pour une part les autres indicateurs.
- La répartition des ménages par catégorie socioprofessionnelle.
- Les indicateurs de nature démographique.
- La répartition de la population selon l'âge.

En revanche, les indicateurs relatifs au chômage et à la précarité se sont révélés peu discriminants dans le cadre de l'établissement de cette typologie.

- Les principales caractéristiques socioéconomiques du groupe A sont les suivantes :

- Une proportion de ménages appartenant aux catégories des cadres et des professions intermédiaires significativement supérieure à la moyenne régionale et, a contrario, une proportion de ménages appartenant aux catégories des retraités et des commerçants - artisans significativement inférieure à la moyenne régionale.
- Une proportion de la population appartenant aux tranches d'âge inférieures significativement plus forte que la moyenne régionale et, a contrario, une proportion de la population appartenant aux tranches d'âge supérieures significativement plus faible que la moyenne régionale.
- Un poids significativement plus élevé que la moyenne régionale des secteurs « Activités résidentielles » (commerce, administration, enseignement, etc.) et « Industrie et services aux entreprises ».

Comme on peut le constater, ce groupe se compose des ZE relevant des grandes agglomérations de la région (il inclut ainsi quatre des cinq villes - préfectures du Languedoc-Roussillon), qui rassemblent de nombreuses fonctions métropolitaines, d'où le poids relativement élevé des catégories socioprofessionnelles supérieures. Les ZE d'Alès et de Bagnols-sur-Cèze appartiennent également à ce groupe, conséquence du fait que les activités industrielles et de services aux entreprises sont relativement développées au sein de ces deux territoires. On y trouve donc un nombre relativement important d'établissements d'assez grande taille. Il s'agit là d'un point commun avec les autres ZE appartenant à ce groupe, qui a pour conséquence, là aussi, de tirer vers le haut le niveau des qualifications et des catégories socioprofessionnelles.

- Les principales caractéristiques socioéconomiques du groupe B sont les suivantes :

- Une répartition en termes de grands secteurs d'activité conforme à la moyenne régionale : aucune spécialisation sectorielle bien marquée ne s'y fait jour.

- Un dynamisme démographique significativement plus fort qu'en moyenne régionale.
- Un niveau relativement plus élevé que la moyenne régionale des indicateurs de chômage et de précarité sociale (cet aspect est toutefois nettement moins marqué que les deux précédents).

Ce groupe réunit les ZE relevant des villes intermédiaires du Languedoc-Roussillon, qui accueillent des activités de nature diverse, ce qui peut expliquer qu'aucune caractéristique affirmée ne se dégage en termes de catégories socioprofessionnelles.

- Les principales caractéristiques socioéconomiques du groupe C sont les suivantes :

- Un dynamisme démographique significativement plus faible que la moyenne régionale.
- Un poids du secteur agricole dans le total de l'emploi significativement plus élevé que la moyenne régionale.
- Une proportion de ménages appartenant aux catégories des retraités et des artisans - commerçants significativement plus forte que la moyenne régionale et, a contrario, une proportion de ménages appartenant aux catégories des cadres et des professions intermédiaires significativement plus faible que la moyenne régionale.
- Une part de la population appartenant aux tranches d'âge supérieures significativement plus élevée que la moyenne régionale.

Ce groupe réunit les ZE à faible densité de population, à dominante rurale, où l'activité agricole est relativement importante et qui connaissent un dynamisme démographique moins marqué que la moyenne régionale.

## **II- Présence et caractéristiques de l'économie sociale et solidaire dans les ZE en Languedoc-Roussillon**

Comme pour les indicateurs de caractérisation socio-économique, ceux relatifs à l'ESS ont donné lieu à une analyse statistique approfondie. Sur chacune des seize ZE considérées, onze indicateurs ont été pris en compte :

<b>Indicateurs</b>	<b>Sources</b>
1- Part de la ZE dans le total des effectifs régionaux <sup>7</sup> pour chaque champ économique <sup>8</sup>	Insee, Clap 2009
2- Effectifs ETP pour 1 000 habitants pour chaque champ économique	Insee, Clap 2009 et RP 2008
3- Poids de chaque champ économique dans le total des effectifs de la ZE	Insee, Clap 2009
4- Poids de chaque composante juridique dans le total des effectifs de l'ESS	Insee, Clap 2009
5- Poids des différents secteurs d'activité dans le total des effectifs de l'ESS	Insee, Clap 2009
6- Poids de l'ESS dans le total des effectifs des différents secteurs d'activité	Insee, Clap 2009
7- Part des différentes catégories socioprofessionnelles dans le total des effectifs de l'ESS	Insee, DADS 2009
8- Part des salariés féminins dans le total des effectifs de l'ESS	Insee, DADS 2009
9- Part des types de contrat de travail dans le total des effectifs de l'ESS	Insee, DADS 2009
10- Répartition des établissements employeurs de l'ESS selon leur taille	Insee, DADS 2009
11- Taille moyenne des établissements de l'ESS	Insee, DADS 2009

Les données relatives à chacun de ces indicateurs ont fait l'objet, comme précédemment, d'une ACP. Les variables qualitatives qui en sont ressorties ont donné lieu à une ACM, laquelle a débouché sur une typologie des ZE en quatre groupes :

<b>Groupe 1</b>	<b>Groupe 2</b>	<b>Groupe 3</b>	<b>Groupe 4</b>
- Bagnols-sur-Cèze	- Alès - Céret	- Ganges - Lozère	- Perpignan - Nîmes

<sup>7</sup> Hors les territoires relevant des deux ZE interrégionales d'Avignon et de Toulouse.

<sup>8</sup> Soit l'ESS, le reste de l'économie privée et l'économie publique.

- Clermont l'Hérault - Lodève	- Prades		- Montpellier
- Agde- Pézenas			
- Béziers			
- Limoux			
- Narbonne			
- Carcassonne			
- Sète			

Les variables les plus déterminantes dans l'établissement de cette typologie sont, par ordre décroissant, les suivantes :

- Les effectifs ETP de l'ESS pour 1 000 habitants ainsi, dans une moindre mesure, que les effectifs ETP du reste de l'économie privée et de l'économie publique pour 1 000 habitants.
- Les poids respectifs des trois champs économiques dans le total des effectifs de la ZE.
- Le poids des différents secteurs d'activité dans le total des effectifs de l'ESS.
- Le poids de l'ESS dans le total des effectifs des différents secteurs d'activité.

Les principales caractéristiques du groupe 1 sont les suivantes :

- Un niveau des effectifs ETP de l'ESS pour 1 000 habitants plutôt réduit.
- Une présence assez forte d'établissements de l'ESS de petite taille.
- Un poids de l'ESS dans les différents secteurs d'activité conforme à la moyenne régionale.
- Un niveau des effectifs ETP de l'économie privée hors l'ESS pour 1 000 habitants plutôt élevé.

- Une part des salariés féminins dans le total des effectifs de l'ESS relativement limitée.

- Une part des employés dans le total des effectifs de l'ESS relativement forte.

Ce groupe rassemble des ZE au sein desquelles l'ESS, d'une part, s'avère plutôt relativement peu développée et, d'autre part, ne manifeste aucune spécialisation sectorielle marquée.

Les principales caractéristiques du groupe 2 sont les suivantes :

- Un poids relativement élevé des fondations dans le total des effectifs de l'ESS.

- Un poids relativement élevé du secteur de la santé dans le total des effectifs de l'ESS.

- Un poids relativement fort de l'ESS dans les secteurs de la santé humaine et de l'action sociale sans hébergement.

Les principales caractéristiques du groupe 3 sont les suivantes :

- Un poids relativement élevé des secteurs de l'hébergement médico-social et du soutien aux entreprises dans le total des effectifs de l'ESS.

- Un poids de l'ESS dans le total des effectifs relativement élevé.

- Un niveau des effectifs ETP de l'ESS pour 1 000 habitants plutôt élevé.

- Une part des professions intermédiaires dans le total des effectifs de l'ESS relativement forte.

Les groupes 2 et 3, même s'ils se différencient au regard de certaines caractéristiques, présentent de fortes affinités. Il s'agit de ZE, en général à dominante rurale, où l'ESS s'avère, en termes relatifs, assez fortement développée.

Les principales caractéristiques du groupe 4 sont les suivantes :

- Un niveau des effectifs ETP pour 1 000 habitants conforme aux moyennes régionales aussi bien pour l'ESS que pour le reste de l'économie privée et l'économie publique.

- Un poids de l'économie publique dans le total des effectifs relativement élevé.
- Un poids relativement fort du secteur des activités financières et d'assurance dans le total des effectifs de l'ESS.
- Une part des cadres dans le total des effectifs de l'ESS relativement forte.

La constitution de ce dernier groupe apparaît principalement déterminée par le fort développement relatif du secteur des activités financières et d'assurance dans le total des effectifs de l'ESS. A l'échelle du Languedoc-Roussillon, ce secteur représente environ 12 % du total correspondant. Cela veut dire qu'au sein des trois ZE concernées, son poids, même s'il ne représente jamais une part considérable de l'ensemble des effectifs de l'ESS (il ne dépasse ainsi jamais 19 %, en l'occurrence dans la ZE de Perpignan), s'avère significativement supérieur à ce que l'on observe dans les autres ZE de la région.

### **III- Quels facteurs déterminants pour expliquer les caractéristiques de l'économie sociale et solidaire ?**

Conformément à la finalité poursuivie par cette étude, nous nous sommes attachés, dans cette dernière partie, à identifier les facteurs susceptibles d'expliquer les caractéristiques de l'ESS à l'échelle des ZE en Languedoc-Roussillon.

Pour ce faire, le premier travail auquel nous nous sommes livrés a consisté à mettre en regard les deux typologies précédemment obtenues :

- Typologie 1 : reposant sur les indicateurs socioéconomiques propres aux ZE.
- Typologie 2 : reposant sur les caractéristiques de l'ESS dans ces mêmes zones.

Les correspondances ainsi mises au jour apparaissent assez peu marquées. On peut néanmoins relever que :

- Les trois ZE (Perpignan ; Nîmes ; Montpellier) du groupe 4 de la typologie 2 se retrouvent intégralement dans le groupe A de la typologie 1, celui qui réunit, pour l'essentiel, les grandes agglomérations de la région.

S'agissant de l'ESS, les trois ZE concernées sont celles qui se singularisent par un poids relativement élevé du secteur des activités financières et d'assurance dans le total des effectifs. Ceci renvoie, notamment, au fait qu'un « effet siège » joue de façon marquée pour les banques coopératives et les mutuelles d'assurance ou de prévoyance, soit les types d'entreprises qui, au titre de l'ESS, relèvent de ce secteur d'activité : leurs sièges régionaux<sup>9</sup>, à l'instar de ceux des entreprises du reste de l'économie privée ou de l'économie publique, sont en effet concentrés dans les grandes agglomérations de la région. Cet effet explique aussi, tout au moins en partie, la place assez élevée qu'occupent, à l'échelle de ces ZE, les cadres et professions intellectuelles supérieures dans le total des effectifs de l'ESS, à l'image, là aussi, de ce que l'on constate pour les autres formes d'économie.

- Quatre ZE (Céret ; Prades ; Ganges ; Lozère) sur les cinq que comptent les groupes 2 et 3 de la typologie 2 se retrouvent dans le groupe C de la typologie 1<sup>10</sup>, celui qui réunit les zones à dominante rurale et dont la population est relativement âgée (ce résultat tend d'ailleurs à confirmer l'existence de fortes affinités entre les groupes 2 et 3 de la typologie 2).

Ces quatre ZE se caractérisent avant tout, du point de vue de l'ESS, par le fait que cette dernière représente un poids relativement élevé dans le total des effectifs. Ce résultat s'explique, au moins en partie, par un double facteur :

- Un facteur interne à l'ESS: les effectifs appartenant à cette forme d'économie s'avèrent particulièrement développés, au sein de ces ZE, dans les secteurs de la santé humaine ou de l'hébergement médico-social. Ce fort développement renvoie lui-même à divers motifs, lesquels peuvent jouer séparément ou de façon cumulative :

- Plusieurs de ces territoires possèdent des caractéristiques « intrinsèques » (qualité de l'environnement, prix comparativement peu élevé du foncier...) ayant, souvent de longue date, favorisé l'implantation d'établissements relevant de ces secteurs (maisons de retraite, centres de convalescence...) au sein de ces territoires.

---

<sup>9</sup> De même que le siège national d'une grande mutuelle d'assurance, l'Assurance Mutuelle Des Motards (AMDM), implanté à Montpellier.

<sup>10</sup> La ZE d'Alès est la seule des groupes 2 et 3 de la typologie 2 à ne pas se retrouver dans le groupe C de la typologie obtenue sur la base des caractéristiques socioéconomiques des ZE. Elle partage cependant certains points communs avec les quatre autres ZE concernées, au premier chef le poids élevé qu'y représente le secteur de l'hébergement médico-social dans le total des effectifs de l'économie sociale (cf. *infra*).



- Des décisions passées en matière d'aménagement du territoire ont pu, dans une logique de rééquilibrage géographique, encourager l'implantation d'établissements et services sanitaires et médico-sociaux dans ces territoires excentrés et peu peuplés.

- Le fait que la population soit relativement âgée dans ces ZE peut également expliquer la présence dans ces dernières de tels établissements et services.

Cette spécialisation sectorielle explique à son tour la place relativement importante qu'occupent les professions intermédiaires dans les effectifs de l'ESS de plusieurs de ces ZE, cette catégorie socioprofessionnelle étant en effet assez fortement représentée dans les activités liées à la santé humaine et à l'hébergement médico-social.

- Un facteur externe à l'ESS: dans beaucoup de ces ZE, l'économie privée hors l'ESS et/ou l'économie publique s'avèrent, en termes relatifs, assez peu développées, ce qui tend, mécaniquement, à accroître le poids de l'ESS.

Pour ce qui est enfin des ZE appartenant au groupe 1 de la typologie établie en s'appuyant sur les caractéristiques de l'ESS, elles se répartissent dans tous les groupes de la typologie 1 (on peut néanmoins noter qu'une proportion assez élevée d'entre elles relèvent du groupe B).

Ces ZE sont celles où le poids de l'ESS est relativement réduit dans le total des effectifs, caractéristique à laquelle deux facteurs au moins sont susceptibles de concourir :

- Un élément interne à l'ESS: à la seule exception de celle de Carcassonne, ces ZE relèvent de villes moyennes n'ayant pas un statut de Préfecture, pour lesquelles l'« effet siège », dont on a vu plus haut qu'il est surtout sensible au niveau du secteur des activités financières et d'assurance, joue de façon moindre ou nulle par rapport à ce que l'on observe pour les plus grandes agglomérations de la région.

- Un élément externe à l'ESS: le poids de l'économie privée hors ESS dans le total des effectifs s'avère relativement élevé dans beaucoup de ces ZE (en particulier pour celles de Sète, d'Agde - Pézenas, de Béziers, de Bagnols-sur-Cèze et de Narbonne), de sorte que la part de l'ESS tend, mécaniquement, à y être plus réduite.

## Conclusion

L'ensemble des résultats et analyses présentés dans cette étude suggèrent une conclusion essentielle, à savoir que les caractéristiques socioéconomiques propres aux différentes ZE de la région n'expliquent que de façon marginale les caractéristiques de l'ESS implantée dans ces dernières.

En effet, les éléments d'explication avancés ont souvent trait à des facteurs « structurels », d'ordre géographique (qualité de l'environnement) ou historico-institutionnel (ville ayant ou non le statut de Préfecture ; effets des politiques passées d'aménagement du territoire), et non à des facteurs que l'on pourrait qualifier, par opposition et même si le terme n'est pas vraiment approprié, de « conjoncturels », soit ceux que les indicateurs socioéconomiques retenus avaient précisément vocation à traduire.

Il est à noter que cette conclusion rejoint en grande partie celle que l'on peut tirer d'une étude réalisée par la Cress Bourgogne à l'échelle du département de la Côte d'Or [Cress de Bourgogne, 2012] : alors que des différences marquées existent en termes de poids de l'ESS entre les différents territoires que compte ce département, aucune corrélation significative n'a pu être identifiée avec les caractéristiques socioéconomiques propres à ces mêmes territoires.

Cela étant, comme nous l'indiquions dans l'introduction, le poids élevé de l'ESS dans certains territoires « marginalisés », en particulier dans les zones rurales « profondes », témoigne, dans une certaine mesure, de l'idée assez courante que l'ESS se développe pour répondre à des besoins ignorés ou négligés par les autres types d'organisations économiques. Mais dans une certaine mesure seulement, car les études réalisées par l'Insee ou les Cress ne nous renseignent pas, tout au moins jusqu'à aujourd'hui, sur les besoins pris en compte et la « nature » de l'ESS (caractéristiques, missions sociales...) qui s'y déploie.

Dans cette perspective, d'autres analyses portant sur les fonctions de l'ESS dans l'ensemble des territoires « marginalisés », y compris dans les zones urbaines, qui ont jusqu'ici fait l'objet principalement d'enquêtes qualitatives, et très peu d'études statistiques, mériteraient d'être développées. Elles pourraient ainsi venir renforcer l'idée d'une « utilité sociale territoriale » de l'ESS<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Sur l'utilité sociale [voir Gadrey J. 2004].

## BIBLIOGRAPHIE

Artis A., Demoustier D., Puissant E. (2011), « Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées », in Flahault E., Noguès H., Schieb-Bienfait N. (dir.), *L'économie sociale et solidaire. Nouvelles pratiques et dynamiques territoriales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 207-221.

Atout-Métiers LR (2007), « L'insertion des jeunes à l'aune des Territoires - Des situations dépendantes des configurations socioéconomiques locales » - *Enjeux*, n°4, février.

Cress de Bourgogne (2012), « L'Economie Sociale et Solidaire en Côte d'Or », Cress de Bourgogne, Urssaf de la Côte d'Or, Maison de l'Emploi et de la Formation du Bassin Dijonnais, juillet.

Dacheux E., Laville J.-L. (2003), « Introduction. Penser les interactions entre le politique et l'économique », *Hermès*, 36, p. 9-17.

Defourny J., Favreau L., Laville J.-L. (1998), « Introduction à un bilan international », in Defourny, J., Favreau L., Laville J.-L., *Insertion et nouvelle économie sociale. Un bilan international*, Paris Desclée de Brouwer, p. 11-38.

Demoustier D. (2006), « L'économie sociale et solidaire et le développement local », in Chopart J.-N., Neyret G., Rault D., *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, Paris, La Découverte, p. 115-132.

Demoustier D. et Richez-Battesti (2010), « Introduction. Les organisations de l'économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, économie et société*, 12(1), p. 5-14.

Gadrey J. (2004), « L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire. Une mise en perspective sur la base des travaux récents », *Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE. Programme de recherche « L'économie sociale et solidaire en région »*, février.

Glémain P., Bioteau E., Artis A. (2010), « Finances solidaires et territoires : analyses en Bretagne et Pays-de-la-Loire », *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, 2, mai, p. 213-133.